

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

BUDGET COMMUNE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Dressé par le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné puis approuvé à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2019 du Budget de la Commune, dressé par M. Alain BERAUD, Maire, qui s'élève comme suit :

Section de Fonctionnement

* Dépenses de l'exercice	1 123 503.42 €
* Recettes de l'exercice (excédent antérieur reporté inclus)	1 457 619.04 €
* Soit un excédent de fonctionnement	334 115.62 €

Soit un excédent reporté pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2020.

Section d'Investissement

* Dépenses de l'exercice (résultat antérieur reporté inclus).....	1 311 895.43 €
Dépenses Restes à réaliser	99 942.00 €
* Recettes de l'exercice (Résultat antérieur reporté inclus)	1 096 747.66 €
Recettes Restes à réaliser	245 055.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de -70 034.77 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2019

Dressé par le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2019 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	96 683,23 €
* Recettes (résultat antérieur reporté inclus)	221 988,41 €

soit un excédent d'exploitation pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2019.

.....	125 305,18 €
-------	--------------

Section d'Investissement

* Dépenses (résultat antérieur reporté inclus)	169 416,00 €
Restes à réaliser en dépenses	0 €
* Recettes	176 072,47 €
Restes à réaliser en recettes	0 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de + 6 656,47 € repris en résultat antérieur reporté en section d'investissement sur le budget 2020.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2019

Dressé par le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2019 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses (report antérieur reporté inclus)	1 710.50 €
* Recettes.....	2 136.55 €

soit un solde d'exploitation

.....	426.05 €
-------	----------

Section d'investissement

* Dépenses	0.00 €
Restes à réaliser en dépenses	17 525.00 €
* Recettes.....	3 900.00 €
Restes à réaliser en recettes	15 125.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de +1 500.00 €

Une note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2019, consultable sur le site de la Commune, est annexée au budget communal.

DECLASSEMENT ET CLASSEMENT CESSION TERRAIN D'EMPRISE DE LA CHAUFFERIE COLLECTIVE

Donner un avis favorable au projet de déclassement du terrain d'emprise de la chaufferie collective en vue de sa cession à la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, sous réserve que l'ensemble des frais y compris les ceux relatifs à l'enquête publique soit entièrement à la charge de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.

Donner tout pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

PROJET DE DELIBERATION PORTANT MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL ET FIXANT LES MODALITE D'APPLICATION

Propose au Comité Technique Intercommunal du CDG42 un projet de délibération visant à instituer le temps partiel au sein de la Commune de SAINT GERMAIN LAVAL et d'en fixer les modalités d'application.

FONDS DE CONCOURS SIEL

1 - RENFORCEMENT DISSIMULE POUR ALIMENTATION BTS - PROPRIETE COLOMBET

Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

2 - RENFORCEMENT BTS RD8

Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

3 - RENFORCEMENT BT P. "LE TRAMBLE"

Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.

DENOMINATION DE VOIES PUBLIQUES

Adopte les noms suivants :

- Pour l'impasse partant du chemin d'Urfé, pratiquement en face du Chemin du Pressoir : « **Impasse des libellules** ».
- Pour l'impasse partant du chemin d'Urfé, en dessous du Garage RENAULT
« **Impasse des rainettes** »